



**ACADÉMIE
DE NANCY-METZ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Moselle

**SAED
Cabinet - ADASEN**

SAED
Cabinet - ADASEN
Bureau

n° 101

Affaire suivie par :
Bernard STOCK

ADASEN

Tél : 03 87 38 63 07

Mél : ce.dsden57-iena@ac-nancy-metz.fr

1 Rue Wilson
57036 METZ CEDEX 01

Metz, le 18/06/2021

Le Directeur académique,
Directeur des Services départementaux
de l'Education nationale de Moselle

Projet d'enseignement approfondi d'enseignement de l'allemand DEAA

LE PROJET

1 - Le projet d'enseignement DEAA

Le projet DEAA propose de conduire un enseignement de l'allemand de manière approfondie qui suppose :

- Un enseignement qui démarre en école maternelle dès la petite section.
- Un temps d'enseignement de la langue du voisin de trois heures hebdomadaires, à la place d'une heure trente dans le projet national.
- Un volet culturel de l'apprentissage de la langue renforcé par un partenariat avec une école de Sarre ou de Rhénanie-Palatinat au travers de deux ou trois rencontres par an. Ces dernières peuvent s'organiser ainsi : une rencontre en France, une en Allemagne, puis une autre éventuellement en un tiers lieu (par exemple, sur un site culturel de l'un ou l'autre pays). Dans l'école, au moins une classe de cycle 1, une classe de cycle 2 et une classe de cycle 3 participent à un échange.
Remarque : Faute d'un partenariat en Allemagne, des échanges s'organiseront avec des classes des sites biculturels de Moselle par l'intermédiaire du Centre Transfrontalier.
- L'utilisation de la langue du voisin comme langue de communication dans l'école.
De la maternelle au CM2, le langage de classe pour communiquer et apprendre en allemand est enrichi de manière continue en prenant appui sur le document « consignes et instructions ».
L'introduction de ces consignes et instructions sera organisée dans une progression propre à chaque école.
Pour communiquer avec les élèves, les consignes et instructions sont utilisées quotidiennement par les professeurs et, dans la mesure du possible, par les autres membres de l'équipe éducative.
Les élèves répondent dans la langue de leur choix et sont amenés, au fur et à mesure, à participer à des échanges en allemand.
- L'utilisation de la langue allemande dans certaines phases de séances dites EMILE (Enseignement d'une Matière par Intégration de la Langue Etrangère. La langue du voisin est utilisée au moins une fois par semaine et son usage a vocation à être étendu jusqu'à 1 heure hebdomadaire.

Exemples : en Maths (calcul mental), en EPS, en EDD (Education au Développement Durable), en Sciences et Technologie, en Arts plastiques ou en Education musicale.

- Une évaluation commune à l'ensemble des écoles DEAA, en fin de GS (grande section) de maternelle dans les trois activités suivantes : comprendre l'oral, parler en continu et réagir et dialoguer. Cette évaluation contribue à positionner les élèves dans une perspective de continuité des apprentissages.
- Un niveau de compétence A1 en fin de CM2 pour l'ensemble des élèves dans les cinq activités langagières. Grâce à une exposition plus importante et plus régulière à l'allemand, les acquis des élèves dans l'activité langagière Compréhension de l'Oral, dépasseront le niveau A1. (se référer aux repères de progressivité).
- La nécessité d'assurer la continuité des enseignements dans le cadre de réunions de conseils école collègue (CEC)
- Un engagement de l'équipe pédagogique à recommander aux parents la poursuite de l'apprentissage de l'allemand au collège dans le cadre d'une bilangue de continuité.

2 - Organisation du temps d'enseignement de l'allemand et en allemand sur la semaine

- Conformément aux recommandations ministérielles, il est essentiel de conduire chaque jour une séance d'apprentissage de l'allemand. Cette organisation favorisera des retours réguliers sur les acquis afin de renforcer les apprentissages.

Remarque :

Les rituels ne sont pas inscrits dans le temps d'enseignement de la langue (météo, date, répartition des tâches de la semaine ou appel).

- Tous les jours, l'allemand est utilisé pour communiquer en classe et en dehors de la classe.
- Au moins une fois par semaine une phase d'enseignement EMILE (EPS, Calcul mental, Arts plastiques, éducation musicale) est conduite en allemand.

3 - Attitudes et compétences des professeurs des écoles exerçant en DEAA

- Etre habilité(e) en allemand ou s'engager à passer l'habilitation.
- Avoir plaisir à enseigner l'allemand et témoigner de ce plaisir auprès des élèves.
- Avoir confiance en ses compétences linguistiques et avoir la conviction qu'elles vont se renforcer dans le cadre de la mise en œuvre des séquences d'enseignement.
- Si l'école bénéficie d'un locuteur natif, profiter de sa présence pour :
 - enrichir ses propres acquis linguistiques ;
 - renforcer l'efficacité des enseignements dans le cadre d'une organisation en atelier ou en groupes de compétences pour répondre au plus près aux besoins des apprentissages des élèves ;
 - travailler en co-animation pour mener des phases d'enseignement en allemand (EMILE).

ENTREE DANS LE DISPOSITIF

- Une école entre dans le dispositif DEAA en prenant appui sur la volonté de l'équipe pédagogique. L'avis favorable du conseil d'école est requis. Le projet est officialisé par une délibération du conseil municipal (des conseils municipaux de chaque commune d'un RPI) adressée à la DSDEN Bureau DE1 sous couvert de l'IEC de circonscription. Une copie est transmise directement au Centre Transfrontalier.
- L'IEC de la circonscription sollicite auprès du DASEN le fléchage des postes de l'école. Les postes ainsi fléchés ne pourront être attribués à titre définitif, dans le cadre du mouvement, qu'à des professeurs des écoles habilités à enseigner l'allemand.

MISE EN ŒUVRE DU PROJET DEAA

1- Les séances d'enseignement de l'allemand

Le temps d'enseignement supplémentaire de la langue, par rapport au projet national d'enseignement de la langue vivante, permet d'augmenter le temps accordé aux activités quotidiennes de renforcement de la langue (réactivation du lexique et formulations, activités de description, activité de compréhension orale, reprise d'un chant, d'une comptine...).

Sur les 35 minutes de langue quotidiennes fractionnables, une quinzaine de minutes sera dévolue aux phases de renforcement des acquis.

2 - Utilisation de l'allemand pour communiquer et apprendre

• Dans la vie de l'école

Dans le but de favoriser l'utilisation de la langue apprise pour communiquer, il est essentiel qu'elle participe à la vie dans l'école. De ce fait, il est nécessaire d'introduire, dès la classe de petite section, et ce jusqu'à la fin de l'école primaire, des éléments de langage de classe (formulations de consignes, salutations, formules de politesse, invitations à faire, questions...). Le référentiel des consignes et instructions fait l'objet d'une rédaction de programmation spécifique à l'école.

• Durant la séance d'enseignement de l'allemand

Comme lors des temps de passation de consignes et de formulations liées à la vie de classe, le professeur fait confiance aux élèves dans les situations de compréhension de l'oral initiées en leur donnant du temps, pour comprendre et pour agir.

De ce fait, il est impératif de ne pas procéder à des traductions en français.

• Séances d'enseignement dans une autre discipline (EMILE)

Conformément aux nouveaux programmes **BO spécial n°11 du 26/11/2015** « [...], l'utilisation de la langue étrangère en contexte donne du sens aux acquisitions. [...] Le travail dans plusieurs autres enseignements, en particulier l'éducation musicale ou encore l'éducation physique et sportive contribue à sensibiliser les élèves à la dimension culturelle». L'utilisation de la langue étrangère complète les enseignements de l'allemand.

Remarques importantes :

- Les séances EMILE prennent appui sur les acquis des élèves.
- Les nouveaux apprentissages ne sont pas menés en allemand.
- Certaines phases des séances d'enseignement d'EPS, de mathématiques (calcul mental), de sciences et technologie, d'arts plastiques ou d'éducation musicale sont menées en allemand (EMILE).
- Au cours d'une séquence, certaines phases seront menées en langue étrangère.
- Dans le cas des formulations de consignes en allemand par l'enseignant, la traduction n'est pas souhaitable.
- Le professeur s'exprime uniquement en allemand. Quelques erreurs commises dans la prise de parole du professeur (erreurs de prononciation, de déclinaison par exemple) n'entravent pas la compréhension.
- Pistes de mise en œuvre de phases d'enseignement EMILE
- En calcul mental : phases de systématisation et de réactivation
- En arts plastiques et technologie : consignes relatives au matériel, consignes de réalisation, description d'œuvre d'arts ou de la production
- En EDD : phases d'observation et de description
- En EPS : phases d'échauffement et de relaxation, consignes pour agir, jeux traditionnels, jeux théâtraux
- Education musicale : Indications pour diriger le chœur.

• Les outils professionnels de l'enseignant

Des progressions par niveau de classe, communes à toutes les écoles DEAA et garantes de l'unité du projet

Un référentiel de consignes et instructions.

Document(s) ressource(s) proposant des supports d'apprentissage (en annexe).

3- Valorisation du projet allemand

La visibilité du projet du projet DEAA dans l'école renforce son crédit aux yeux des élèves, des parents et des partenaires et contribue ainsi aux apprentissages. Il convient d'accorder une place à l'allemand, notamment à son volet culturel par :

- la mise en place d'affichages dans les couloirs et dans les classes ;
- l'exploitation d'un passeport culturel « Kulturpass » ;
- les réalisations des élèves liées aux projets actionnels (courriers, recettes, emplois du temps, références à des musiciens ou à des peintres germanophones...).

4- proposition d'une organisation d'un enseignement quotidien

lundi	mardi	jeudi	vendredi
Réactivation 15 min	Apprentissage de la langue 20 min	Réactivation 15 min	Apprentissage de la langue 20 min
	EMILE Calcul mental 15 min		EMILE EPS – échauffement relaxation 10 min
Apprentissage de la langue 20 min	Réactivation 15 min	Apprentissage de la langue 20 min	Réactivation 15 min

Le Directeur Académique



Olivier COTTET